

Le multilatéralisme : communauté de clubs ou activisme entrepreneurial?

Les choix possibles dans une période de changements

John M. Curtis*

Le débat actuel au sujet du système institutionnel international englobe, explicitement ou implicitement, tout un éventail de thèmes extrêmement larges. Premièrement, sur fond de profonde préoccupation quant à la viabilité du navire-mère lui-même — l'Organisation des Nations Unies — les degrés d'insatisfaction sont divers à l'égard des institutions économiques multilatérales conçues à Bretton Woods. Deuxièmement, on cherche à créer de nouvelles structures institutionnelles intermédiaires, par exemple les « G-quelque chose » (ou au niveau des chefs d'État les « L-quelque chose »), susceptibles de servir de catalyseurs ou d'intermédiaires sur les questions qui se trouvent au point mort au niveau multilatéral. Troisièmement, on se demande comment, entre nations amies, poursuivre une collaboration bilatérale fondée sur des valeurs, des obligations et des intérêts communs dans les affaires mondiales.

Ce débat se déroule dans un contexte qui ajoute les dimensions politiques aux dimensions économiques et propres à la sécurité des relations internationales du monde d'aujourd'hui. Je fais donc appel à l'indulgence du lecteur : les observations

* John M. Curtis est économiste en chef, Affaires étrangères et Commerce international Canada. Le présent exposé a été rédigé à titre personnel; les opinions qui y sont exprimées reflètent le point de vue personnel de l'auteur et non celui du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ou du gouvernement du Canada. Dan Ciuriak est chaleureusement remercié pour son aide dans la rédaction des textes. Les propos de cet article n'engagent que l'auteur.